

« Maîtriser les stratégies de communication et marketing pour les professionnels de santé »

Public :

Dirigeant dans le domaine de la santé

Prérequis :

Avoir la volonté de développer une stratégie de communication efficace et conforme aux réglementations du secteur médical

Durée de formation :

14 heures
2 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 84 32 07 92 ou par email :
comsante@hotmail.com

Objectifs :

À l'issue de la formation, le stagiaire maîtrisera les stratégies de communication et marketing adaptées aux professionnels de santé afin de renforcer la visibilité, la notoriété et la crédibilité de son laboratoire, tout en respectant les contraintes légales et éthiques du secteur médical

Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et pratique

Moyens Techniques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, supports pédagogiques

Document actualisé le 20/02/2025

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à COMSANTE sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Apolline Givaudan Odile Poisson
07 84 00 83 14
formation-bretagne@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 56 Parc Tertiaire de Laroiseau 16, rue Ella Maillart CS 62379 56009 Vannes cedex
02.97.62.74.74
contact@mda56.fr

CAP EMPLOI

PA Laroiseau2 rue Ella Maillart
56000 - Vannes
Tel : 02 97 47 62 30

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

Association APAJH du Morbihan
2 Rue Professeur Maze 56100 Lorient

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Document actualisé le 20/02/2025

Le Prix :

480,00

Contact :

Corinne Simon
comsante@hotmail.com
06 84 32 07 92

QUELQUES CHIFFRES:

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Nombre de stagiaire	Taux de réussite
----------------------------	--	------------------------	------------------

Document actualisé le 20/02/2025

« Maîtriser les stratégies de communication et marketing pour les professionnels de santé »

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

MODULE 1 : Maîtriser les fondamentaux de la communication en santé

Durée : 3 heures 30 minutes

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les bases de la communication appliquée au secteur médical

Chapitre 1 : Identifier les enjeux de la communication dans le secteur de la santé

Chapitre 2 : Définir une identité de marque adaptée au domaine médical

Chapitre 3 : Structurer un plan de communication efficace

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : Maîtriser les stratégies marketing pour les professionnels de santé

Durée : 3 heures 30 minutes

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les leviers marketing adaptés au secteur de la santé

Chapitre 1 : Appliquer les principes du marketing digital en santé

Chapitre 2 : Construire une stratégie de contenu pertinente

Chapitre 3 : Mesurer l'efficacité des actions marketing

...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : Maîtriser les techniques avancées de communication et storytelling

Durée : 3 heures 30 minutes

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire développera une communication engageante grâce aux techniques de storytelling et relationnelles

Chapitre 1 : Structurer un message impactant avec le storytelling

Chapitre 2 : Utiliser la communication relationnelle pour fidéliser

Chapitre 3 : Adapter son discours aux différents canaux de communication

...

Évaluation Module 3

MODULE 4 : Mettre en œuvre une stratégie de communication efficace

Durée : 3 heures 30 minutes

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire saura concevoir et piloter une stratégie de communication adaptée à son établissement

Chapitre 1 : Élaborer un plan de communication sur 12 mois

Chapitre 2 : Gérer les relations presse et partenariats

Chapitre 3 : Optimiser sa communication interne

Document actualisé le 20/02/2025

...
Évaluation Module 4

CV du formateur

Document actualisé le 20/02/2025

COMSANTE 11 IMPASSE JOSEPHINE BAKER , 56530 - QUEVEN – Siret : 98333666000029 – Enregistré sous le n°En
cours d'enregistrement auprès du préfet de région : Bretagne – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'État. – Naf : 85.59B – TVA : FR14983336660 – RCS : QUEVEN 983 336 660 R.C.S. Lorient – Capital : € – Tel : 06 84
32 07 92 – Email : comsante@hotmail.com

Espagnol



Centres d'intérêt

- COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE
- SPORT
- NUTRITION / BIEN-ETRE

Qualités

- Bon relationnel
- Patience
- Minutieuse
- Adaptabilité
- Communication efficace

Correspondante Qualité SITE / Technicienne de Laboratoire de Biologie Médicale de **janv. 2013 à nov. 2020**

Ouest-Biologie BIOLOR, PLOUAY

-Service Allergologie / Maladies Auto-Immunes.

-Correspondante Qualité site périphérique : Accueil et formation des nouveaux arrivants, gestion des non-conformités et réclamations, gestion du tableau de bord et plan d'action, formation des NA.

Contrôleuse Qualité de **oct. 2011 à mars 2012**

Monfort Viandes, Le Faouët

Formations Hygiène et Sécurité des nouveaux arrivants, contrôle du nettoyage des process, contrôle des bonnes pratiques d'hygiène dans les ateliers, gestion des réclamations clients et non-conformités internes, gestion des analyses libératoire.

Agrééuse Qualité de **juin 2011 à oct. 2011**

E.Leclerc, Quéven

Formations Hygiène et Sécurité, Gestion des réclamations clients, gestion des audits internes/externes, Animation des réunions qualité, analyse des résultats des auto-contrôles.

Adjointe administrative dans la fonction publique Environnement/ Urbanisme de **juil. 2010 à août 2010**

Mairie, Ploemeur

Création des profils des eaux de baignades de la commune de Ploemeur : Géomorphologie, Prélèvements des eaux de baignades, Suivi des résultats

Stages

Agrééuse Qualité de **sept. 2010 à juin 2011**

E.Leclerc, Quéven

Technicienne de laboratoire scientifique de **avr. 2010 à juin 2010**

SAUR, Saint-Avé

Activités extra-scolaires

Course à pied /Trails

Cake Design

Certificats

Formation Programmation Neuro **déc. 2024**

Linguistique

EPSYLONE (LORIENT)

Correspondant/ Animateur Qualité **nov. 2017**

BIOCOM Ouest (Cesson sevigné)

Prélèvements Sanguins **janv. 2013**

AFGSU 2 **déc. 2012**

Document actualisé le 20/02/2025

ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de COMSANTE en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, COMSANTE a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de COMSANTE, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités de règlement

Document actualisé le 20/02/2025

COMSANTE 11 IMPASSE JOSEPHINE BAKER , 56530 - QUEVEN – Siret : 98333666000029 – Enregistré sous le n°En cours d'enregistrement auprès du préfet de région : Bretagne – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59B – TVA : FR14983336660 – RCS : QUEVEN 983 336 660 R.C.S. Lorient – Capital : € – Tel : 06 84 32 07 92 – Email : comsante@hotmail.com

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « COMSANTE » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « COMSANTE » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « COMSANTE », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « COMSANTE ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « COMSANTE » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à « COMSANTE » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « COMSANTE », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « COMSANTE » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « COMSANTE » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Droit de rétractation

Cette convention s'appuie sur les principes de liberté contractuelle et de la force obligatoire de la convention, tels que énoncés dans les articles 1101 et suivants du Code civil, adaptés ici au contexte professionnel et aux spécificités des services de formation professionnelle.

Conventions NON CONCLUS à distance ou hors établissement :

Délai de rétractation applicable : 10 jours

Point de départ du délai : Jour de la conclusion de la convention

Conventions CONCLUS à distance ou hors établissement :

Délai de rétractation applicable : 14 jours

Document actualisé le 20/02/2025

Point de départ du délai : Jour de la conclusion de la convention

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « COMSANTE » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « COMSANTE ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« COMSANTE », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « COMSANTE » au Client. « COMSANTE » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « COMSANTE » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « COMSANTE » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le 20/02/2025

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « COMSANTE »
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « COMSANTE » ou par voie électronique à : « COMSANTE ». En particulier, « COMSANTE » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « COMSANTE » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de LORIENT sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 20/02/2025